



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 octobre 2025

DEL_2025_129
Secretariat Général
Nomenclature : 5.2.3

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept octobre à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 21 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 26
AOUT 2025 - PROCES-
VERBAL -
APPROBATION

Présents : 28

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS, M PADUANO

Représentés(es) : 5

M. RACAMIER par Mme BOUCLET
Mme PAGES par Mme JOUVE-LAVOLE
M. MARROSU par M PADUANO
Mme BLACHIER-BAIARDI par Mme ARNAUD
Mme ROCHE par Mme GITTON

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	28	33	25	0	8

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 août 2025,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 octobre 2025

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 août 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL,
Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO, Mme ROCHE

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 août 2025.

Secrétaire de séance ,

Richard LORANDIN

